

**Ruwen
Ogien**

***La liberté
sexuelle
négative***

Il existe deux conceptions de la liberté sexuelle.

La première est positive. Elle affirme que la possibilité d'avoir une vie sexuelle qui correspond à nos préférences personnelles, même lorsqu'elles ne sont pas conformes aux normes majoritaires, est une garantie de bonheur individuel ou d'épanouissement collectif. C'est cette conception qui a prospéré dans les années 1970.

La seconde conception de la liberté sexuelle est négative. Elle n'a aucun contenu psychologique. Elle est indifférente à la question de savoir si la possibilité d'avoir une vie sexuelle qui correspond à nos préférences personnelles est une garantie de bonheur ou de vie en commun réussie.

Son objectif, c'est seulement la non-ingérence de l'État ou de l'opinion publique dans les relations sexuelles entre personnes consentantes (de quelque nature qu'elles soient : hétérosexuelles, homosexuelles, échangistes, sado-masochistes, etc.) et dans les activités sexuelles qui ne concernent que soi-même (masturbation, travestissement, fétichisme, etc.).

Elle affirme deux principes.

Le premier est *politique* : c'est celui de la neutralité de l'État à l'égard des conceptions personnelles du bien sexuel. Aucune politique d'État ne doit être menée au nom d'une certaine conception de la vie sexuelle, qui privilégierait, disons, la sexualité dans le cadre du mariage monogame hétérosexuel en vue de la procréation.

Le second est *éthique*. Il dit que chacun est libre de faire ce qu'il veut de sa sexualité (y compris de n'en faire rien du tout) du moment qu'il ne nuit à personne (ou à personne d'autre que lui-même), le consentement étant le critère le plus pertinent de ce qui est permis ou interdit en matière de relations sexuelles.

C'est cette *liberté négative* qui m'intéresse.